



GUERN ACTUS

N° 065

Mars 2021

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

Page Facebook : Commune de Guern

ÉDITORIAL

Le contexte sanitaire continue à peser et point de solution à l'horizon permettant de recouvrer la vie d'avant COVID. Le seul espoir de ces dernières semaines réside dans la généralisation des vaccins. Là aussi des signes de déjà vu pour obtenir un rendez-vous qui rappellent les pénuries de masques puis de tests. La sortie de cette crise passe pourtant par le vaccin du plus grand nombre.

Pendant cette période nos affaires municipales poursuivent leur avancement. Le chantier de rénovation de la mairie bat son plein et compte tenu de l'avancement actuel, une réouverture des locaux pour la fin mai est réaliste. Le réseau de chaleur est aussi en plein déploiement entre la salle polyvalente, La Ruhe et la mairie. Une chaudière à granules bois assurera la fourniture d'énergie pour la prochaine saison hivernale, pilotée à distance pour une optimisation des niveaux de température idéale, en fonction des usages.

Notre programme de travaux va concerner les fossés de nos routes. Une intervention d'arasement de côtés sur 2 kms va démarrer le mois prochain, ainsi que le curage et création de fossés 450 m.

Un autre dossier que nous préparons activement avec les responsables d'associations volontaires, est la traversée de notre commune par la caravane et les coureurs du Tour de France. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin de faire de ce jour une très belle fête populaire. Chaque personne peut faire part de ses idées d'animation auprès de la mairie.

Afin de préciser nos priorités d'aménagement, et donc notre programmation des dossiers, je vous invite à prendre connaissance du questionnaire joint à ce Guern Actus et d'y exprimer vos souhaits et vos suggestions. La finalité de ce questionnaire vous est précisée ci-après, accompagnée de conseils pour y répondre. Nous comptons sur vos réponses nombreuses, afin d'orienter un peu plus nos actions vers vos attentes.

INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALES

En 2021 se tiendront deux élections pour procéder au renouvellement des conseillers départementaux et régionaux. Ces élections sont annoncées pour **les 13 et 20 juin** et les deux scrutins seront organisés simultanément. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune de résidence. Pour vous inscrire, ou modifier vos informations personnelles (suite à un déménagement ou un changement matrimonial), connectez-vous sur service-public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté. Le service est désormais entièrement dématérialisé. Si vous avez besoin d'aide, contactez la mairie.

REVITALISATION DU BOURG

Le questionnaire remis avec ce Guern actus a pour objectif de connaître vos attentes et vos suggestions pour la dynamisation de votre commune, plus particulièrement le bourg. Deux projets spécifiques sont également soumis à votre avis : Le développement d'un nouveau commerce alimentaire ou multi-services et l'aménagement de la zone des étangs pour que celle-ci soit plus attractive pour les Guernates mais aussi pour les visiteurs d'autres communes.

La réponse au questionnaire peut être individuelle ou familiale. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie, à la médiathèque et dans les principaux commerces de la commune. Les internautes peuvent y répondre directement sur internet en utilisant le lien suivant : <https://framaforms.org/guernates-nous-souhaitons-connaître-votre-avis-1611648642>.

La connexion avec un ordinateur est à privilégier. Des urnes sont à votre disposition en mairie et à la médiathèque pour vos retours. Vous pouvez aussi confier vos réponses à l'un des conseillers municipaux. Si vous avez des difficultés pour remplir ce questionnaire, contactez la mairie pour qu'un élu se rende à votre domicile et vous aide à le compléter. Le retour des questionnaires est attendu pour le **lundi 22 mars dernier délai**.

TRI SÉLECTIF

En 4 ans, la quantité des emballages que vous triezy a été multipliée par plus de 3. Chaque habitant de Pontivy Communauté trie maintenant 37 kg d'emballages par an. Bravo !

Par contre nous observons depuis plusieurs mois un grand nombre d'erreurs de tri dans votre sac jaune : en moyenne 20% du poids d'un sac jaune est mal trié !

Le bac jaune sert à trier les emballages et uniquement les emballages. Pour rappel, à ne surtout pas mettre dans le sac jaune :

- Vos bouteilles et pots en verre. Ils doivent être déposés dans les colonnes de verre. Ils doivent être vides, mais non lavés. *A retenir => Pas de verre dans le sac jaune*

- Des emballages pleins. Ils doivent être bien vidés. C'est par exemple la bouteille de lait ou le pot de crème fraîche. *A retenir => Vider tous vos emballages avant de les mettre dans le sac jaune !*

- Des objets en plastiques qui ne sont pas des emballages. Vous pouvez alors penser à leur offrir une deuxième vie en les donnant ou les revendant. A défaut, ils doivent être déposés dans les OM ou en déchèterie s'ils sont gros. *A retenir => Que des emballages dans le sac jaune !*

Ces erreurs coûtent très chères à Pontivy Communauté ! Les chiffres : en 1 an nous avons traité 1800 TONNES d'emballages dont 358 TONNES de refus. Ces refus sont transportés, triés, puis traités ! Par an, ils coûtent 90 000€ à la communauté !

Alors pour permettre à vos déchets d'avoir une deuxième vie, il faut TRIER ! AYEZ LES BONS TRI-FLEXES ! Dans le doute n'hésitez pas à appeler le numéro vert **0800212106**.

CANDIDATURE ART DANS LES CHAPELLES

Les candidatures pour le poste de guide (18 ans et plus) dans le cadre de la 30^{ème} édition de l'Art dans les Chapelles, se déroulant du 2 juillet au 19 septembre, sont à déposer d'ici le **31 mars 2021**.

Les CV et lettres de motivation doivent être adressés en mairie, 4 rue de la vallée 56310 GUERN – 02 97 27 70 08 // guern@orange.fr

A noter que la formation obligatoire des guides aura lieu les 29, 30 Juin et 1^{er} juillet

JARDINS PARTAGÉS

Associations, la préfecture du Morbihan lance un appel à projets pour des jardins partagés et collectifs à destination des associations. Souhaiteriez-vous y participer ? Si oui, prenez (très) rapidement contact avec la mairie.

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

Vacances de printemps :

- du 26 au 30 avril : GUERN

- du 3 au 7 mai : MALGUÉNAC

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le portail famille du site de Malguénac : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieMalguenac56300/accueil>

Mini-camps :

Cet été, les mini-camps auront lieu au camping Le point de vue ** à Guerlédan. 12 places par semaine.

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet : 8-9 ans

Du lundi 19 au vendredi 23 juillet : 10-12 ans

Du lundi 26 au vendredi 30 juillet : 13-16 ans

Parmi les activités proposées : bouée tractée, escalade ou descente en rappel, tir à l'arc, voile, canoë ou kayak, vélo et veillée au camping.

Pour vous inscrire : mairie de Guern ou de Malguénac. Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

Pour plus de renseignements : Mickaël ORHANT – 06.87.10.19.63

MISSION LOCALE

L'interlocutrice privilégiée (veilleuse municipale) pour la commune de Guern auprès de la Mission Locale de Pontivy est Mme Morgane NEDELLEC. Son rôle sera :

- d'assurer le lien avec les familles et les jeunes de 16 à 29 ans

- d'identifier les publics « invisibles » (jeunes déscolarisés, non identifiés dans les différentes structures d'accès à l'emploi) et contacts

- d'apporter du lien social.

Pour toute information : 06.75.66.04.11 ou momonedellec@gmail.com

Ou la Mission Locale Centre Bretagne 13bis rue St Jory 56300 Pontivy – 02.97.25.38.35 ou www.ml-cb.fr

RANDONNEURS DES AJONCS

L'association a décidé de suivre les recommandations sanitaires et d'attendre des circonstances plus favorables pour organiser des sorties encadrées.

Nous ne désespérons pas de pouvoir vous proposer notre désormais classique rando du 1^{er} mai.

PLAN GRAND FROID / PLAN CANICULE

Les personnes vulnérables sont invitées à se signaler en mairie. Merci de préciser votre état civil, votre adresse et votre numéro de téléphone. Pensez à donner les coordonnées de personnes à contacter en cas de besoin.

PÊCHE

L'ouverture de la pêche est prévue le samedi 13 mars à partir de 8h. Pour plus de renseignements : <http://morbihan.federationpeche.fr/723-dates-d-ouverture.htm>

AMICALE LAÏQUE

Avec la situation épidémique actuelle nous avons dû, à contrecœur, annuler la vente du plat à emporter : le cassoulet.

Nous espérons pouvoir réaliser nos bouillies le 20 mars et le 17 avril. Si le contexte l'autorise, nous aurons besoin de vous, de nos bénévoles.

Nous n'avons pas encore pris de décision concernant notre traditionnelle randonnée, La rando des mômes. Une nouvelle vente de saucissons aura lieu prochainement, nous vous tiendrons informé.

N'hésitez pas à aller sur notre page facebook « Amicale Laïque Guern », sur laquelle nous communiquons.

ÉCOLE LES KORRIGANS

Malgré un contexte sanitaire difficile, les projets restent nombreux.

Le projet natation est pour le moment le plus incertain. Les séances commençant début mars, nous espérons que les piscines rouvriront leurs portes pour accueillir les enfants de la Grande Section au CM2, les lundis après-midi, jusqu'à début juin.

Le Conseil Municipal des Enfants continue de prospérer avec la participation toujours aussi enthousiaste des enfants. Ils vivent leur citoyenneté de manière concrète, à travers des demandes visant à rendre le quotidien des Guernates, plus agréable.

Le projet sur l'alimentation, mené en partenariat avec François Le Gleuher, cuisinier du restaurant scolaire, se poursuit dans toutes les classes. Les enfants pourront manger le petit-déjeuner équilibré qu'ils ont élaboré, au mois de mars.

PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est opérationnel (guern.portail-defi.net/). Si vous n'avez pas reçu vos identifiants, merci de contacter la mairie, il s'agit peut-être d'une erreur concernant votre adresse mail.

Pour rappel, le portail famille sera le seul mode de fonctionnement dès le retour des vacances de Pâques pour réserver la cantine, la garderie (du matin et du soir) et l'accueil de loisirs du mercredi.

FRELONS

L'installation des pièges pour le piégeage des reines peut débuter le 15 mars. Des pièges sont disponibles en mairie.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITIONS

- L'artiste peintre melrandaise Marie Godest expose ses toiles à la médiathèque du 24 février jusqu'à la fin du mois de mars.

- Yannick Servel, sculpteur, et Elouan Le Gonidec, peintre, exposeront conjointement dès le mois d'avril. L'entrée des expositions est libre, gratuite et ouverte à tous dans le respect des gestes barrières.

TOUR DE FRANCE

École

Les CM1 et CM2 de l'école Les Korrigans participent à la Dictée du Tour de France le vendredi 19 mars. Il s'agit d'une dictée proposée à l'ensemble des communes traversées par le Tour. Le texte est un article journalistique et la dictée sera filmée. Les corrections peuvent se faire jusqu'au mois de mai. Il y aura un gagnant par école.

Médiathèque

Vous souhaitez mettre à jour vos connaissances sur le vélo en vue du passage du Tour de France sur la commune ? La médiathèque a fait le plein de livres sur le cyclisme. Venez en profiter !

LES AMIS DE QUELVEN

2020 fut une année difficile puisque nous avons dû annuler la Fête de l'ange, fin juillet.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons toutefois pu réaliser la crèche de Noël à la chapelle de Quelven en utilisant les maquettes du village.

Nous espérons renouer cette année avec la Fête de l'ange, si la situation sanitaire le permet.

Depuis plusieurs années cette fête est désormais programmée le dernier dimanche de juillet soit le 25 juillet 2021.

Nous tenons à saluer la mémoire d'Elie Corlay, décédé le 29 janvier dernier qui fût le premier Président de notre association.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La commune, avec l'entreprise Ansamble, propose un service de repas à domicile, disponible 7j/7, y compris les jours fériés, sans condition de ressources. Les jours de livraison, lundis, mardis, jeudis et vendredis, le repas est facturé 7,00 €, contre 5.70€ les autres jours. Les menus sont communiqués à l'avance et il n'y a pas d'obligation de s'inscrire tous les jours de la semaine. Le service peut être interrompu puis repris à votre convenance, mais la réservation est obligatoire auprès de la mairie

SERVICES À DOMICILE ET DE

PROXIMITÉ - AMPER

L'association AMPER vous propose ses services d'aide à domicile, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage dans le département du Morbihan. Les interventions se font auprès de personnes âgées, ou en situation de handicap mais également auprès d'actifs. AMPER peut également intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôt de 50 %.

Pour plus d'informations : 02.97.46.51.97 ou association.amper@msa-services.fr

Site internet : www.amper.asso.fr

CRÉDIT D'IMPÔT

Vous faites garder votre enfant de moins de 6 ans chez vous ou en dehors de votre domicile (crèche, nounou, garderie) ? Vous pouvez prétendre à un crédit d'impôts à hauteur de 50 % du montant total versé sur l'année (hors CAF) ou au titre de l'emploi à domicile

Vous avez un enfant au collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur ? Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt : 61 € pour un collégien, 153 € pour un lycéen et 183 € pour un enfant dans l'enseignement supérieur.

Pour plus de renseignements : impots.gouv.fr/portail/particulier/deductions-liees-la-famille

NOUVEAUX TARIFS BREIZHGO

La Région Bretagne a mis en place une nouvelle gamme tarifaire, simplifiée et solidaire, pour la majorité des lignes bretonnes avec les cars BreizhGo.

- Un tarif unique : 2,50 € pour un aller simple, 20€ le carnet de 10 tickets, 50 € pour l'abonnement mensuel.

- Un tarif préférentiel pour les moins de 26 ans : 2 € l'aller simple, 15 € le carnet de 10 voyages, 25 € l'abonnement mensuel.

- La carte solidaire, pour les personnes bénéficiant des minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA, ADA) et/ou d'une carte d'invalidité ou de mobilité inclusion): 1 € par trajet pour la majorité des lignes, de 1 € à 3 € pour les 11 lignes de cars à tarification kilométriques, et une réduction de 75% pour le TER.

NOUVELLE ENTREPRISE POUR TPME

Assistance TPME Argoat est une nouvelle entreprise installée à Guern.

Maud AUDRAIN – LE LOUDEC s'occupe des tâches administratives des TPE (artisans, professions libérales, ...): classement, relances client, facturation, traitement et suivi des litiges à l'achat et à la vente, etc....

Elle propose ses services à intervalles réguliers ou ponctuels, dans les locaux du client ou à distance, ½ journée par semaine, par mois, une journée ou plus, en fonction des besoins.

Contacts par mail : contact@assistargoat.fr ou par téléphone : 06.72.18.15.37

Site internet : www.assistargoat.fr

PÉPINIÉRISTE – LEVÉE D'POUSSES

Une nouvelle pépinière basée à Guern, Levée d'Pousses, vous propose sa gamme de plants potagers, aromatiques et petits fruits, des arbres et arbustes rustiques pour agrémenter votre jardin. Certification AB en cours, toutes nos productions respectent le cahier des charges de l'agriculture bio. Disponible dès mi-avril, les réservations sont ouvertes. Pour plus d'informations, retrouvez nous sur : facebook Levée d'Pousses ou par téléphone au 0689241341. Adresse : 8 rue haute Niziau - 56310 Guern

INTERNET HAUT DÉBIT – AIDE DE

L'ÉTAT

Le Gouvernement a pour objectif de garantir un accès au bon haut débit (>8 Mbit/s) pour tous. Pour atteindre cet objectif, le Ministère de la Cohésion des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pilotent le dispositif "Cohésion Numérique des Territoires" pour apporter du bon haut débit, *via* des technologies sans fil, aux foyers non couverts par les réseaux filaires. Les particuliers et entreprises éligibles au dispositif bénéficieront d'un soutien financier jusqu'à 150 € sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue.

Pour plus d'informations : <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere>

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°066 vous parviendra début mai 2021

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr – Page Facebook : Commune de Guern